

Dossier Callac : lettre à David Lisnard, président de l'Association des maires de France



Face à la « défaillance de la bureaucratie de l'État », David Lisnard compte assumer son rôle d'élu de terrain (Crédits : DR)

Monsieur le Président,

Je souhaite par la présente vous solliciter s'agissant de l'affaire de Callac, dont le projet « Horizon » de la fondation « Merci » entend faire venir dans cette petite commune rurale de 2200 habitants, 70 familles immigrées, d'origine africaine.

Le journal Ouest-France dans son édition du 14 septembre nous apprenait qu'il y a déjà 5 familles arrivées représentant 38 personnes. Donc 7,6 personnes par famille.

S'il devait en arriver 70, sur cette base chiffrée, cela représenterait 532 personnes soit approximativement 25 % de la population actuelle de cette bourgade.

Vous comprendrez que cette information suscite de multiples inquiétudes. D'autant que ce que l'on constate dans les principales villes de notre pays, largement touchées par une immigration massive, n'est pas pour nous rassurer.

De plus, des mesures très favorables, aujourd'hui refusées aux habitants pauvres et aux jeunes de Callac (18 % de chômage), sont annoncées en faveur de ces nouveaux arrivants. Ce qui ne manque pas de créer un légitime sentiment d'injustice auprès de tous les autochtones « oubliés » de la République.

En conséquence, à l'initiative de Reconquête, un Comité d'Organisation contre le projet Horizon s'est constitué et regroupe le Comité Local de Callac, Reconquête, Résistance Républicaine et Riposte Laïque.

J'en suis le porte-parole.

Une manifestation a été organisée par notre Comité d'organisation, le 17 septembre devant la mairie de Callac, réunissant plus de 400 personnes afin de demander le retrait du projet Horizon, qui ne faisait pas partie du programme du maire fraîchement élu ou, s'il persiste, qu'il soit soumis à un référendum des habitants de cette ville afin de le valider ou pas.

Hier, le Président Macron s'adressant aux préfets a annoncé sa volonté d'une « transition démographique » qui se traduira par une multiplication des lieux d'implantation de populations immigrées dans des localités situées en zones rurales, sur le modèle de Callac.

Il entend d'ailleurs traduire ces directives dans une loi qu'il annonce pour le début de l'année 2023.

Cela va placer, de facto, les maires de ces communes dans des situations fort compliquées. 29 000 maires administrent des communes de moins de 2000 habitants, dont 17 000 de moins de 500 habitants, qui seront donc en première ligne.

Tout comme votre association va inévitablement se retrouver au cœur du débat.

Nous souhaiterions, Monsieur le Président, connaître votre opinion sur ces questions, et savoir si nous pouvons compter sur votre aide afin d'empêcher ces projets mortifères de devenir réalité dans notre pays, notamment en alertant les maires de France des dangers qui les menacent sur ce plan.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à ce courrier ainsi que de la réponse que vous y apporterez et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernard GERMAIN

Porte-parole du Comité d'Organisation contre le projet Horizon de Callac